

Je m'oppose à la pollution visuelle que provoquent les éoliennes qui sont juste en face de chez moi et qui gâchent le paysage exceptionnel de La Vallée du Petit Morin.

Je suis certain que la moins value sera de l'ordre de cinquante pour cent lors de la vente de ma propriété.

Sans parler de la nocivité des infrasons et du bruit pour les habitants proches.

Quand aux nuisances écologiques, elles s'avèrent très importantes en ce qui concerne les couloirs de migration des oiseaux et autres chauves souris.

Personne à ce jour ne sait recycler les éoliennes, sans parler des tonnes de béton mises dans le sol, environ 1500 Tonnes, dit les promoteurs, il s'avère aux vues des études sérieuses, qu'il s'agit plus de 4000 Tonnes. Les 50 000 € provisionnés pour l'enlèvement du béton ne seront pas suffisants, d'autant que suivant les baux établis, le dit recyclage incombera aux propriétaires, ce qu'ils ne pourront pas assurer financièrement.

Pour l'énergie produite, il me semble curieux voir impossible de rentabiliser une éolienne qui ne tourne que 25% du temps, observation faite par moi-même sur le terrain, ce que tout un chacun peut constater par lui-même.

Il nous faut parler ici des catastrophes écologiques provoquées par l'extraction des métaux rares employés dans les moteurs, notamment en Afrique et en Chine, où on extrait des centaines de tonnes de terres pour quelques kilos de métaux rares.

En ce qui concerne le problème économique, il est de notoriété publique que les subventions Européennes allouées à la construction ainsi qu'à la production d'électricité, vont directement et uniquement à des sociétés étrangères, au détriment de sociétés Françaises, qui en auraient pourtant bien besoin, eu égard à notre économie qui n'est pas florissante.

Enfin un problème que n'abordent jamais les promoteurs, c'est le transport du peu

d'électricité produite. En fait le processus est assez simple, on propose aux propriétaires un tracé sur les terrains concernés, avec ou sans dédommagement, qu'il doivent accepter, faute de quoi on a recours à l'expropriation, pour cause d'utilité publique.

Sachant que le site de Montmirail est saturé, où va aller cette électricité et par quel chemin ????

Pour toutes les raisons que je viens d'expliquer, je m'oppose formellement à la construction du site éolien des Rieux, qui n'est fait que pour enrichir quelques sociétés étrangères, au détriment des habitants qui n'en veulent pas.

Il serait bon que l'Etat entende de temps en temps la voix du peuple qui travaille, qui vote, et qui finance au travers des impôts une telle ineptie.